



## PLAN D'ACTION STRATÉGIQUE 2015-2018

L'AQRAFE a comme mission d'améliorer la situation financière des étudiants bénéficiant des programmes d'aide financière gouvernementaux.

---

### OBJECTIFS

#### *Pourquoi on le fait?*

L'AQRAFE se trouve dans un nouveau contexte depuis trois années quand elle a accueilli plusieurs nouveaux membres suite à l'adoption de la nouvelle constitution de novembre 2012. De plus, la situation financière des étudiants a beaucoup évolué, et l'environnement a changé étant donné les modifications apportées par le gouvernement. Pour augmenter la portée de ses interventions et mobiliser les membres vers des objectifs communs, l'association doit établir des balises plus claires pour déterminer ses actions et les travaux plus précis qu'elle souhaite accomplir. Le plan d'action vient répondre à ces besoins de structure et permet également de mettre en place un mécanisme périodique pour le suivi des actions.

Le comité exécutif propose d'établir un plan d'action stratégique général pour une durée de trois années scolaires (plus spécifiquement pour les années 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018). Les groupes de travail pourront également établir des échéanciers plus courts pour les projets spécifiques sur lesquels ils travailleront.

### CLÉ DE SUCCÈS :

#### *Une participation active!*

Pour que le plan d'action stratégique génère des résultats positifs, il apparaît essentiel d'obtenir une participation active des membres et une collaboration optimale. Les membres seront appelés à participer aux différents groupes de travail selon leurs intérêts.

## ÉCHÉANCIER

Pour débiter, un échéancier sommaire a été dressé par les membres du comité exécutif.

### Avril 2015 :

- sondage auprès des membres pour établir les priorités du plan d'action stratégique

### Mai 2015 :

- analyse du sondage par le comité exécutif

### Juin 2015 :

- définition des axes généraux du plan d'action stratégique par le comité exécutif et définition des mandats des groupes de travail pour chacun des axes
- formation des groupes de travail suite à un appel à tous

### Juin à fin septembre 2015 :

- la réflexion des groupes de travail quant à l'axe du plan d'action stratégique spécifique à leur mandat (identifier les actions, les prioriser, partager les responsabilités, établir un échéancier, informer le comité exécutif des résultats de la réflexion et soumettre un plan d'action)
- si possible, chaque groupe de travail identifiera un objectif à court terme qu'il pourra réaliser d'ici l'assemblée générale annuelle de juin 2016, et le mettra en œuvre.

### Novembre 2015 :

- présentation du plan d'action stratégique détaillé lors de l'assemblée générale annuelle
- suivis des groupes de travail

### Juin 2016:

- présentation des résultats de chaque groupe de travail

## AXES GÉNÉRAUX DU PLAN D'ACTION

### *Mandats des comités de travail*

Trois grands axes sont ressortis nettement du sondage effectué auprès des membres en avril 2015. Ces derniers souhaitent, par ordre d'importance, que nous orientions nos actions de façon à : 1) soutenir les étudiants, 2) soutenir le développement professionnel et le réseautage, 3) augmenter la visibilité et le poids politique de l'AQRAFE (notoriété).

Pour s'assurer qu'un plan robuste et durable soit mis en place, le comité exécutif a décidé de former trois groupes de travail pour porter les mandats décrits ci-dessous. De plus, comme mentionné plus haut, chaque comité implémentera au moins un objectif avant l'assemblée générale de juin 2016.

#### 1. Comité de soutien aux étudiants

Ce comité a pour mandat de :

- Maintenir une vigie et analyser les programmes d'aide financière ;
- Faire reconnaître les besoins des étudiants à l'AFE : communiquer les analyses, les propositions d'amélioration, les mises en garde, etc.
- Promouvoir la littératie financière ; proposer aux étudiants des outils pour planifier le financement de leur projet d'études, mieux gérer leurs finances personnelles, avoir une meilleure connaissance des programmes d'aide financière gouvernementaux.

#### 2. Comité de développement professionnel et réseautage

Ce comité a pour mandat de :

- Réunir et partager les ressources collectives
- Faciliter le réseautage des membres par des activités, par l'animation de groupes de discussion, etc.
- Organiser des formations pour les membres : programmes d'aide financière, littératie financière, profils de clientèles, etc.
- Augmenter l'accessibilité des rencontres et des formations.

#### 3. Comité de notoriété

Ce comité a pour mandat de :

- Chercher, reconnaître et saisir toutes les opportunités qui permettront d'augmenter la visibilité et le poids politique de l'AQRAFE auprès de l'AFE, des autres instances gouvernementales, des établissements d'enseignement et du public.

- Soutenir les deux autres groupes de travail dans les communications à l'externe (toute instance gouvernementale et le public).
- Développer et entretenir des liens avec tous les organismes en lien avec la mission de l'association.

## DÉTERMINER ET PLANIFIER LES ACTIONS SPÉCIFIQUES PAR COMITÉ

Chaque groupe de travail devra réfléchir aux projets qu'il mènera et les présenter au comité exécutif.

Ordre du jour suggéré pour la tenue de la première rencontre :

- Relire le mandat
- Brainstorming à propos des projets potentiels
- Pour chaque idée :
  - indiquer l'objectif visé et s'assurer qu'il est en lien avec son mandat ;
  - estimer les ressources humaines et matérielles nécessaires ;
  - estimer le temps requis
- Prioriser les projets
- Choisir un ou plusieurs projets
- Définir et répartir les responsabilités
- Établir une structure de travail et un échéancier
- Noter les prochaines étapes et suivis

## DOCUMENTATION

Il est important que chaque groupe de travail documente ses travaux. La V-P aux affaires internes et communication leur fournira un accès pour déposer tous leurs documents dans un dossier sur le serveur partagé de l'AQRAFE, et un modèle pour mieux comparer et analyser les projets.

## SUIVIS

Le plan d'action stratégique général (les objectifs, les grands axes et les résultats obtenus) sera revu au terme de l'année scolaire 2017-2018. Les actions spécifiques pour chaque comité feront l'objet de suivis réguliers sur l'*Espace membres* et à chaque assemblée générale.